

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 10 novembre. Lee s'est retiré au-dessus du Rapidan. Meade s'est avancé jusqu'à Culpepper-Court-House. La cavalerie du général Buford a occupé Culpepper. Le but de Meade est d'empêcher les confédérés de concentrer leurs forces contre Burnside. On dit que ce dernier est remplacé par le général Foster.

New-York, 10 novembre. Un corps de 9,000 confédérés est en marche pour attaquer le général Blum qui se rend avec 1,800 cavaliers et un énorme convoi de provisions au fort Smith dans l'Arkansas.

On dit que M. Seward a été semi-officiellement informé que le gouvernement français avait interdit la construction de bâtiments confédérés dans les ports français.

Le maréchal Forey est allé visiter *inognito* les cataractes du Niagara.

Hambourg, 22 novembre. Il a été distribué ici et à Altona un appel aux Allemands où est dit : *Soyez unis ! L'heure décisive a sonné. A bas les ennemis de la patrie !* Dans cette pièce, le roi Christian IX est qualifié d'usurpateur.

Deux frégates danoises arrivent ce soir à Kiel.

A Kiel et à Altona, les fonctionnaires refusent de prêter le serment de fidélité. Une réunion composée de 2,000 personnes s'est tenue en faveur de la cause du duc d'Augustenbourg. Le président a informé l'assemblée que le comte de Baudissin était prêt à prendre le commandement d'un corps de volontaires, et que 55 fonctionnaires holsteinois, réunis à Kiel, avaient décidé de refuser le serment de fidélité au roi Christian IX.

Hanovre, 22 novembre. Un grand meeting, auquel assistaient environ 12,000 personnes de toutes les classes de la population, a voté, par acclamation, l'envoi d'une pétition au ministre relative à la question des duchés. L'adresse engagera le cabinet à conseiller au roi de faire entrer immédiatement dans le Schleswig-Holstein des forces suffisantes pour maintenir le droit du gouvernement légitime.

Copenhague, 22 novembre. Le général Bildt, envoyé extraordinaire du roi de Suède, est arrivé ici porteur de compliments de condoléance pour la mort de Frédéric VII. Le général Bildt apporte aussi toutes les pièces nécessaires pour la conclusion finale du traité d'alliance dano-suédois.

Hambourg, 22 novembre. La cour suprême du Holstein, siégeant à Glückstadt, a résolu, à l'unanimité, de refuser le serment de fidélité au roi de Danemark.

Cracovie, 22 nov., 8 h. soir. Czmielinski a battu les Russes, le 20, à Czarnoskala.

Un détachement polonais a occupé la ville de Gora sur la Vistule.

Les engagements sont fréquents dans le palatinat de Lublin.

Berlin, 23 novembre.

Chambre des Députés. MM. de Stavenhagen et Virchow font au nom des fractions libérales la proposition de déclarer que l'honneur et l'intérêt de l'Allemagne veulent que tous les Etats allemands appuient les droits du prince héritier de Prusse Frédéric d'Augustenbourg. Demain la Chambre nommera la commission chargée de faire un rapport sur cette proposition.

Breslau, 23 nov., 10 h. matin. On lit dans la Gazette de Breslau : La

première école primaire russe vient d'être ouverte à Varsovie.

Le vice-procureur Jablonski a été arrêté.

Le chef d'insurgés Zychlinski a été fait prisonnier et conduit à Varsovie.

Le cadavre d'un soldat russe ayant été trouvé à Lonza, le maire de la ville a été condamné à 100 roubles d'amende et chaque propriétaire de maison à 10 roubles.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

On affirme qu'un projet de loi soumis aux délibérations du Conseil-d'Etat met les administrateurs des compagnies anonymes au nombre des commerçants aptes à remplir les fonctions de la magistrature consulaire.

On lit dans le *Mémorial d'Amiens* :

« Nous avons annoncé que, par suite de l'application des traités de commerce, certaines classes de marchandises et produits importés d'Angleterre et de Belgique, ou jouiraient d'un abaissement de droits, ou seraient admis en franchise. — Nous nous sommes bornés à rappeler cette mesure, sans préciser le mois de 1864 dans lequel elle serait exécutoire, en indiquant au commerce, pour s'y référer, les tarifs des douanes.

« L'attention s'est portée sur cette question, et l'on s'est demandé si le 1er janvier 1864 serait la date fixe comme point de départ des nouvelles modifications. Renseignements recueillis, et en prenant texte de ce qui s'est produit en 1861, il y a tout lieu de supposer que les modifications prescrites pour 1864 ne seraient appliquées que le 1er octobre de cette année. Jusque-là du moins rien ne donne à penser que cette date doive être avancée. Dans tous les cas, il serait à désirer qu'une note administrative, en forme de rapport, vint dissiper toute hésitation à cet égard. — L. Chailier.

Nous apprenons avec plaisir, dit le *Mémorial de Lille*, la solution définitive d'une question d'un vif intérêt pour la ville. La gare de la rue de Tournai va être démolie pour faire place à une gare monumentale à laquelle la compagnie du Nord ne consacrerait pas, dit-on, moins d'un million.

La maison où sont établis le buffet et le télégraphe doit disparaître, et la gare aura une façade sur la rue de Tournai. Mais la façade principale où sera menagée une vaste salle des Pas-Perdus avec salles d'attente et tous les autres accessoires de service donnera comme à présent devant l'ancien asile des Aliénés. Cet asile, acheté par la ville, va être livré aux démolisseurs, et une grande arrière sera dirigée, sur le terrain qu'il occupe, vers la place des Reigneux, qui sera continuée dans les mêmes conditions de largeur jusqu'au Marché-aux-Poulets. De la sorte, le chemin de fer aura des abords en rapport avec l'importance de la ville. Il serait bien à désirer que les rues des Sept-Sauts et des Manneliers pussent être redressées et élargies.

On vient de compléter les plans pour l'achèvement du canal. Sous quelques jours, les pifres à faire pour les terrains à exproprier seront envoyées aux intéressés.

Les entrepreneurs ne tarderont pas à commencer les travaux de terrassement. On organise le matériel nécessaire au transport des terres.

On nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur, « On sait, par expérience, combien il est regrettable lorsqu'un incendie a lieu, de voir se produire des accidents qui ont pour origine le défaut d'inspection et d'entretien de certaines pompes appartenant à des industriels.

« Il arrive trop souvent que les tuyaux adaptés à ces pompes sont promptement mis hors d'état alors même que leur em-

ploi serait d'un si grand secours. De là, impossibilité de s'en servir longtemps et l'on comprend les suites qui en résultent.

« Il existe, selon moi, un moyen bien simple de parer à ces sortes d'accidents. Il suffirait, pour cela, que tous les raccords de tuyaux des pompes à incendie, quel qu'en soit le système, fussent de la même dimension.

« On comprend tous les résultats que donnerait l'adoption de cette mesure aussi simple qu'elle est peu dispendieuse, et je crois devoir appeler à ce sujet l'attention éclairée des administrations des villes de Roubaix et de Tourcoing.

« Pour compléter le développement de mon idée, il me suffira de faire remarquer qu'en cas d'avarie rendant inutile l'emploi des tuyaux adaptés aux pompes particulières, il deviendra possible de se servir immédiatement des tuyaux faisant partie du matériel des pompes des deux villes.

« Le changement dont il est ici question importe au plus haut point à la sécurité publique, et, à ce titre, il a déjà reçu l'approbation des personnes compétentes.

« Dans un de vos prochains numéros, j'aurai l'honneur de vous soumettre une proposition qui est de nature à être prise en sérieuse considération, car elle aura pour résultat un progrès réel dont plusieurs grandes villes industrielles constatent chaque jour les avantages.

« Veuillez agréer, etc.

« GUSTAVE BURETTE, « 6, rue du Chemin-de-fer.

« Roubaix, 21 novembre 1863. »

Nous trouvons dans le *Mémorial* cet article concernant les courses de Lille :

« Le Conseil municipal, dans sa séance d'avant-hier, a voté une subvention de 10,000 fr. en faveur des Courses de Lille; nous appaissions à ce vote intelligent qui, en récompensant les efforts déjà si heureux des fondateurs, assure l'avenir d'une institution utile.

Nous n'examinerons pas ici jusqu'à quel point les courses contribuent à l'amélioration de la race chevaline; c'est une question que nous laissons à de plus compétents; mais ce qui nous frappe, c'est l'importance qu'il y a pour une ville à motiver un grand mouvement de population : les courses sont à coup sûr un des spectacles les plus propres à amener ce résultat et à favoriser le commerce de détail par une plus active circulation de l'argent.

Ainsi, aux dernières courses, on a compté plus de 800 voitures, dans lesquelles on remarquait d'élégantes toilettes. Cela indique une somme de dépenses qui retombe dans les boutiques comme une pluie fécondante. C'est sans doute ce qui a déterminé le Conseil municipal à voter un large subside.

Les courses de Lille vont prendre une importance que nous n'osions pas espérer ceux qui les ont fondés, mais qu'il était déjà facile de prévoir après le succès obtenu cet été. Le concours sympathique de la ville sera d'un bon exemple et les souscriptions ne peuvent manquer d'arriver à l'envie. Ce serait peut-être le moment de réaliser l'idée mise en avant d'une fusion avec Roubaix. Nous posons la question; à d'autres à la résoudre.

L'auteur de l'article fait des réflexions très justes sur l'utilité de ces sortes de fêtes.

Nous signalons particulièrement le passage où il déduit les conséquences favorables des fêtes pour le commerce de détail.

Nous ferons une seule observation à propos du dernier paragraphe qui réclame la fusion avec Roubaix.

Cette fusion serait, à notre avis, préjudiciable à l'une des deux villes.

Où les courses auront lieu dans la plaine de Wattrelos, alors Lille perd le bénéfice de la présence des étrangers — ou elles auront lieu à Flers — alors c'est Roubaix qui est desherité de ces avantages.

Nous croyons qu'on réfléchira mûrement à cette question avant de la résoudre.

Roubaix prend assez d'importance pour que l'institution nouvelle des courses y reste établie. Le premier essai a prouvé qu'il y avait là une source féconde pour l'avenir.

La musique de la Grande-Harmonie exécutera dimanche prochain en l'église

Notre-Dame, pendant la messe qui a lieu à onze heures et demie. Les morceaux qu'elle a fait entendre lundi en l'église Saint-Martin :

1. Ouverture sur des motifs du *Slabat-Mater* de Rossini, arrangée par Brepant.
2. Aia varié pour bombardon, exécuté par M. Jamart.
3. Pot-pourri sur des motifs de *Faust*, arrangé par Vangroeningen.

La commission nommée par l'administration municipale afin d'étudier les plans qui ont été proposés pour l'agrandissement d'une des places au centre de la ville, s'occupe activement de ce travail important.

C'est à tort qu'il a été dit qu'on avait abandonné l'étude du plan de la ville. On n'a pas cessé de s'en occuper; les travaux se poursuivent avec activité, et quels que soient le zèle et le mérite de l'architecte, on doit comprendre qu'une œuvre aussi sérieuse exige du temps. Le plan de nivellement est l'objet d'une attention particulière; on le terminera prochainement.

Nous avons dit, il y a quelque temps déjà, que l'acceptation définitive des plans du canal contourant la ville, avait retardé l'adoption d'un projet de boulevard partant de la Barque-d'Or et arrivant sur le territoire de Croix, après avoir parcouru l'ancien tracé du canal souterrain. Ce boulevard, qui aurait en certains endroits jusqu'à cent soixante mètres de largeur, serait prolongé au-delà du pont d'Henri et longerait le canal jusqu'à la route de Lille, ce qui donnerait un parcours d'environ 3,600 mètres. Comme on le voit, il ne s'agit point, ainsi qu'on l'a dit, de transformer en une sorte de parc, le bois de Croix.

Les plans d'un marché couvert et d'une école de Natation sont à l'étude.

On s'occupe aussi de la question des dépôts des pompes à incendie, dans divers quartiers. Jusqu'ici on n'a pas reconnu la possibilité de créer des habitations pour les gardiens de ces pompes.

En janvier prochain, on commencera les travaux de construction de l'École primaire supérieure. Cette école sera transférée place du Trichon.

Une commission spéciale a été nommée dans la séance du Conseil municipal, du 10 novembre, à l'effet d'examiner les projets :

D'une salle d'Asile, rue de l'Hommelet. D'une école de garçons, rue de la Paix. De l'agrandissement de l'école de filles, près l'église Ste-Elisabeth.

D'une maison d'habitation pour les Sœurs de la Sagesse, dirigeant l'école de Blanche-Maille.

Les membres de cette commission sont en outre chargés de l'étude relative à l'emplacement du presbytère de Notre-Dame.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 22 novembre 1863. Sommes versées par 81 déposants, dont 19 nouveaux. fr. 40,899 32 demandes en remboursement. 9,521 54 Les opérations du mois de novembre sont suivies par MM. Requillart-Desaint et Alfred Motte, directeurs.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 25 novembre, à 8 h. du soir. DE LA FORCE DES AIMANTS.

Influence du volume, de la forme, de la trempe et de la température sur la force des aimants. — Faisceaux magnétiques. — Aimants naturels armés. — Effets de la surcharge.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 23	le 24	hausse	baisse
3 % ancien.	67.25	67.10	»	»
4 1/2 au compt.	95.50	95.10	»	»
			»	»

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 16 au 22 novembre 1863 inclus.

NAISSANCES.

28 garçons, 24 filles.

MARIAGES.

Du 16 novembre. — Entre Lambert-François Englebert, fleur, et Albertine-Amandine Panchet, rattacheuse. — Florimond-Célestin Tiberghien, tisserand, et Palmyre-Clémence Lecfer, sans profession. — Jules-Émile-Joseph Chevalier, tisserand, et Marie-Victoire Delcroix, journalière. — Victor Gérardin, tisserand, et Valérie-Joseph Samain, tisserande. — Jean-Joseph Bonnet, employé de commerce, et Marie-Eugénie Lemaire, sans profession.

Du 18. — Entre François-Joseph Meurisse, garçon-brasseur, et Marie-Léonie Gobert, cuisinière. — Auguste-Julien-Joseph Tiers, propriétaire et cultivateur, et Elise-Joseph Gadenne, sans profession.

DÉCÈS.

Du 16 novembre. — Charles-Auguste Lepers, 24 ans, tisserand, époux de Clémence-Joseph Glorieux, à Jean-Ghislain. — Adèle-Catherine Gille, 59 ans, ménagère, veuf d'Urban-Joseph Duhamel, au Calvaire. — Albert-Joseph Decraemere, 52 ans, fleur, époux de Catherine-Thérèse Putman, rue du Collège. — Alphonse-Pierre-Marie Vernier, 58 ans, propriétaire, veuf d'Alphonse Delaoutre, rue du Pays.

Du 17. — Judith-Joseph Couteau, 85 ans, sans profession, veuve de Jean-Lambert Michaux, rue des Fabricants. — Adeline-Rosane Debailleul, 48 ans, sans profession, épouse d'Henri-Joseph Prouvoit, rue Saint-Georges. — François-Joseph Parent, 60 ans, tisserand, veuf de Marie-Anne-Joseph Lechembre, établissement des Petites-Sœurs, rue St-Jean.

Du 18. — Adèle-Sophie Lepers, 37 ans, journalière, célibataire, à l'Époule. — Julie-Henriette-Joseph Delcroix, 63 ans, ménagère, épouse de Charles-Auguste-Joseph Lepers, Chemin-Vert.

Du 19. — Jean-Baptiste-Joseph Planquart, 75 ans, tisserand, veuf de Marie-Virginie-Joseph Delapaul, rue de l'Ermitage. — Jacques-Philippe-Joseph Wagnon, 72 ans, journaliste, veuf de Chrysoïne-Joseph Libert, à l'Hôpital.

Du 21. — Marie-Victoire-Joseph Liéfar, 58 ans, ménagère, épouse d'Auguste-Joseph Lesage, au Fôitenois. — Augustin-Joseph Pollet, 21 ans, fleur, célibataire, rue de la Clef. — Jean-Baptiste Debucquoy, 70 ans, journaliste, époux d'Angèle Delbaere, route de Tourcoing. — Ghislaine Montegnies, 21 ans, tisserande, célibataire, rue du Moulin-Brûlé.

Plus 9 garçons et 6 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

Tribunaux.

La Cour de cassation a statué samedi sur le pourvoi du *Courrier de St-Etienne*. L'arrêt de la Cour impériale de Lyon a été cassé intégralement et l'affaire renvoyée devant une autre Cour qui sera ultérieurement désignée.

La presse entière, sans distinction d'opinion, applaudira à cette décision de la Cour souveraine.

INDUSTRIE ET COMMERCE

LE COTON EN 1864.

Nous avons placé sous les yeux de nos lecteurs les pièces de l'enquête faite par deux notabilités manufacturières du Lancashire, relativement aux quantités de coton que l'industrie peut attendre des diverses parties du globe pour l'année 1864. De cette enquête résultent deux calculs qui ne s'éloignent pas beaucoup l'un de l'autre. Suivant le plus favorable des deux calculs, celui de M. Ashworth, il n'y a rien que de raisonnable à espérer une récolte d'un total de 2,675,000 balles de diverses régions produisant le coton; tandis que son contradicteur, M. Cheetham, la réduit à 2,445,000 balles. C'est donc entre les deux calculs une différence de 220,000 balles, et dans une question aussi conjecturale, où il s'agit d'apprécier les récoltes, dans des pays si divers, cette différence nous paraît de nature à donner quelque confiance aux éléments par lesquels ces calculs ont été formés.

que nous redescendons dans notre pèlerinage de la vie.

CHAPITRE XXXIV.

C'était un samedi soir. L'église et le riant cimetière de Riholm venaient d'être nettoyés avec soin. Le soleil brillait sur les tombes, et les oiseaux mélaient leur hymne aux derniers sons de l'orgue. Déjà les pigeons blancs, désertant le toit, s'étaient abattus sur le sol, dans l'attente de leur pâture.

La porte de l'église s'ouvrit. Le maître de chapelle parut sur le seuil, accompagné de Marie, dont le doux et charmant visage avait une expression céleste. Elle s'assit auprès de ses favoris, et leur distribua, comme de coutume, le petit trésor qu'elle avait tenu cache jusque-là.

« Il me semble qu'un jeu pareil n'est plus de ton âge ! dit le vieillard d'un ton moins affectueux que de coutume. Il vaudrait mieux te rendre de quelque utilité à ta mère dans le ménage !

« J'ai obtenu d'elle la permission d'aller chez l'assesseur; j'ai quelque chose à dire à Anna touchant sa robe de nocces qu'elle m'a prîée de coudre.

« Et Marie se pencha profondément vers les pigeons, ce qui n'empêcha pas son père de remarquer la vive rougeur qui éclatait sur ses joues.

« La fille de l'assesseur se maria honorairement, dit Alsing. Elle ne vise pas plus haut que ses aîles ne peuvent la porter. Quant à toi, c'est autre chose, puis-je te n'a pas juge convenable d'épouser ce brave garçon de commissaire.

« Ah ! mon père, soyez sans inquiétude en ce qui me concerne, dit Marie d'un air consolant.

« Il n'y a pas chez toi pénurie d'espérances et de chimères, à ce que je vois; mais ce sera tout probablement, si même il n'en résulte pis encore ! Au surplus, je te le déclare, Marie, si recommence ses visites — je le vois de temps en temps rôder autour de notre maison — eh bien, je l'envoierai loin d'ici ! J'ai toujours mes expédients — fais-y bien attention !

« Marie ne répondit pas; elle se mit à tirer son tablier. Le sacristain, voyant qu'il n'avait pas prêché dans le désert, lui dit d'un ton un peu plus doux d'aller faire sa visite.

L'église était située vers le haut d'une colline qui s'abaissait du côté de la maison du sacristain; à peine le vieillard fut-il arrivé au milieu de la pente que Marie prit une direction opposée et ne tarda pas à faire une rencontre.

« Quelles sont douces, ces heures si chèrement achetées ! dit Klas Malchus en passant le bras autour de la taille de sa bien-aimée, et en l'attirant à côté de lui dans l'herbe haute et moelleuse. Que j'ai souffert de ne pas te voir, Marie ! As-tu compté les minutes aussi impatiemment que moi ?

« Avec bien plus d'impatience encore, sans doute ! répondit Marie à voix basse, en appuyant contre l'épaule du baron sa joue couverte d'une pudique rougeur. Je suis grondée pour la lenteur de mon travail, et cela provient du temps que cet éternel calcul m'absorbe. Souvent je voudrais que le samedi vint plus d'une fois par semaine.

« Ce sera tous les jours samedi quand tu seras ma femme, Marie ! — M'aimeras-tu toujours autant alors ?

« Ah ! dit vivement Marie en portant la

main sur ses yeux, je n'ai qu'un seul souci, mais il ne me quitte jamais.

« Toi, un souci, Marie ! — lequel donc ?

« Je crains de ne pouvoir jamais me rendre digne du grand bonheur que tu me prépares.

« Pitié à Dieu que cela fût tout, Marie ! Tu es digne de ce bonheur, et d'un bien plus grand encore.

« Quand j'y réfléchis bien, et je le fais souvent, je comprends combien il serait audacieux à moi, à la simple Marie, à l'ignorante fille du sacristain, de vouloir devenir — je n'ose dire baronne, quoiqu'il me semble que cela sonnerait joliment bien — mais la femme d'un riche baron.

« Songe un peu, si tu venais un jour à partager cette manière de voir, à me mépriser peut-être et à rougir de celle que tu aimes aujourd'hui, hélas ! que deviendrait alors la pauvre Marie ? Elle serait punie de sa présomption : elle regretterait, sans doute, de ne plus être assise au milieu de ses pigeons, et d'avoir en l'ambition demeurée de s'élever sur tes propres ailes.

« Non, Marie, ne crois pas cela, dit Klas avec un regard où rayonnait son cœur ardent. Place-toi avec confiance sur mes ailes, mon aimable et blanche colombe, je te porterai jusqu'à mon nid. Mais trouve-tu donc réellement que ce soit une si belle chose que d'être appelée madame la baronne ? Tu es un peu vaine, à ce que je vois ?

« Je crois bien que c'est fort mal, répondit-elle en devenant pourpre; mais quelquefois cela me vient à l'esprit.

« Dieu me pardonne, Marie, je crois que tu es comme les autres femmes ! Et pourtant, si je décidais que tu ne seras

jamais appelée baronne, mais tout bonnement madame Elbrand — qu'en penserais-tu ?

« Je penserais comme toujours, répliqua humblement Marie, que tout ce que tu fais est bien fait; et sois sûr qu'il me serait très désagréable de m'entendre appeler Mme la baronne, contre ton gré.

« Le regard de Marie était si pur — la vérité respirait dans ses yeux comme sur ses lèvres — que Klas ne put la soupçonner que d'une vanité infantine qui lui eût été bien permise, si elle la lui confessait toujours avec la même sincérité, et si elle cédait en tout aux volontés et aux desirs de son futur époux.

« Eh bien, tu pourras t'appeler baronne, dit-il d'un ton caressant, mais à la condition que ce sera ta plus grande vanité !

« Non, dit vivement Marie; ma plus grande vanité sera d'être appelée ta femme. Ah ! quand tu me diras : *ma femme*, ce sera le plus beau nom possible.

Klas Malchus l'étreignit plus fortement. « Tu seras mon excellente femme, ma femme chérie ! Plongeant dans l'avenir, je te vois déjà entrer tout doucement dans ma chambre. Tu as cette démarche calme et modeste que j'aime tant. Puis tu jettes les yeux autour de moi pour l'assurer si rien ne manque. Alors, si je lève la tête en te souriant, tu te penches vers moi et tu poses la tienne sur mon épaule, comme en ce moment-ci. Si je ne lève pas les yeux, tu comprends que je suis occupé d'une foule de pensées, qu'il ne faut pas me troubler, et tu disparais comme un bon génie qui laisse toujours la paix après lui. Je sais que tu es près de moi, et c'est en cela précisément que consiste le bonheur infini.

« Que tu es bon de me prévenir de tout cela ! Je crois bien cependant que je l'aurais fait de moi-même. Je te dois aussi de la reconnaissance de ce que tu parles tant aujourd'hui. Je sais bien que tu ne m'aimes pas moins quand tu gardes le silence; mais je suis si heureuse lorsque j'entends ta voix !

« Alors, je voudrais bien aussi causer davantage avec toi, Marie; mais je te rappellerai que mon plus grand bonheur consiste toujours dans le silence ! Tais-toi donc à présent, petite babillarde, et appuie ta tête sur ma poitrine. . . . Là, c'est très-bien !

« Diable ! s'écria le vieil Alsing, en ouvrant le journal qui venait d'arriver, j'ai laissé mes lunettes dans l'église !

« A ces mots, il décrocha la clef du temple, prit dans un coin sa canne et son chapeau, et sortit.

« Personne ne se figurera sans doute que le baron Klas et Marie entendirent la porte de l'église s'ouvrir, ni des pas retentir sur l'escalier de la tribune.

« Vous restez là et vous vous taisez ! dit le maître de chapelle à ses lunettes en les prenant dans l'enfoncement d'une fenêtre, tout en jetant par hasard les yeux au-dehors. Mais, au spectacle qui s'offre à ses regards, l'honnête Alsing devint écarlate.

Mme EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).